



PV de l'assemblée générale du 23.09.2019

Lieu : Hôtel de Commune Dombresson

Ordre du jour :

1. Accueil
2. Liste de présence et nomination d'un scrutateur
3. PV des assemblées générales du 6 février 2017 et mars 2019 (pas de lecture)
4. Démissions/admissions
5. Rapport du responsable technique pour la saison 2018-2019
6. Proposition d'organisation
7. Nominations
 - a. Du président
 - b. Des membres du comité
 - c. Des vérificateurs
8. Proposition de modification des statuts
9. Finances/Budget 2019-2020
10. Cotisations
11. Responsable technique 2019-2020
12. Projet de reconstruction de Sous-le-Mont
 - a. Présentation du projet
 - b. Etat actuel
13. Agenda et évènement 2019
14. Stratégie et vision pour le club
15. Le mot du club des 100
16. Remerciements
17. Divers

1. Accueil

Pierre-Alain Carrard le président actuel accueille et souhaite la bienvenue aux membres.

2. Présence et nomination d'un scrutateur.

Bruno Challandes a été désigné pour cette séance.

3. Procès-verbal assemblée AG 06.02.2017 et 26.03.2019

Il n'y a pas de lecture ni de remarque concernant ces PV.

4. Démission/admissions

DÉMISSIONS

ELMAR VAN DIJK – Président

FLORENT RYSER - Design, IT et Médias

NILS DUCOMMUN – Infrastructure

THIBAUT DEGOUVE – Matériel

SANDRINE FIGUEIREDO – Caissière

VIRILIO FIGUEIREDO – Suppléant

ACTIFS – Non listés

JUNIORS – Non listés

SENIORS – Non listés

ENTRAÎNEURS – Non listés

ADMISSIONS

CLAUDE-ALAIN CHOPARD – Président

FRÉDÉRIQUE MORATEL – Secrétariat

STÉPHANIE MAMIN – Secrétariat

SIMON CHOPARD – Manifestations

DAVID MORATEL – Fusion FC Dombresson & FC VDR

VINCENT CHOPARD – Matériel

ACTIFS – Non listés

JUNIORS – Non listés

SENIORS – Non listés

ENTRAÎNEURS – Non listés

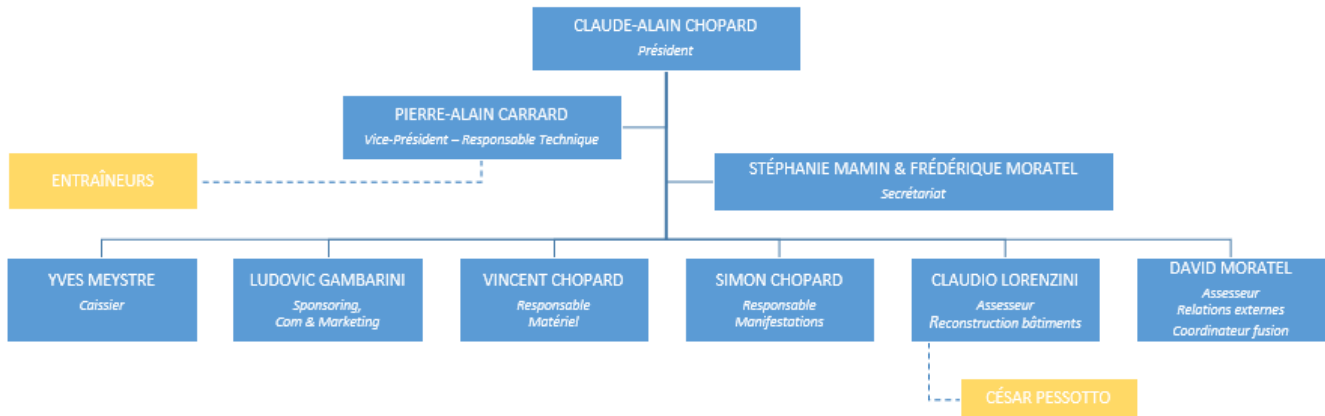
5. Rapport du responsable technique pour la saison 18-19

La 1^{er} équipe finit 3^{ème}, la 2^{ème} équipe termine 11^{ème}

Les B ne sont pas montés en inter car c'était trop compliqué au niveau de l'effectif.

6. Proposition d'organisation

PROPOSITION D'ORGANISATION – COMITÉ CENTRAL DU FC DOMBRESSON



7. Nominations

- a. Président – Claude-Alain Chopard.
- b. Des membres du comité :
 - Vice-président : Pierre-Alain Carrard
 - Secrétaires : Frédérique Moratel et Stéphanie Mamin
 - Caissier : Yves Meystre
 - Responsable matériel : Vincent Chopard
 - Responsable manifestations : Simon Chopard
 - Sponsoring, Com & Marketing : Ludovic Gambarini
 - 2 postes sont créés :**
 - Reconstruction et Bâtiments : Claudio Lorenzini
 - Fusion FC Dombresson & FC Val-de-Ruz : David Moratel
- c. Vérificateurs de comptes : Mamin Patrick, Boss Vincent et Vuilliomenet Gabriel suppléant vérificateur.

Les membres du comité proposés sont élus par l'assemblée à l'unanimité.

8. Proposition de modification des statuts

MODIFICATION DES STATUTS

Art 6: Juniors

Est considéré comme membre junior, tout(e) joueur(se) âgé(e) de moins de 18 ans révolus, inscrit(e) auprès du mouvement juniors, actifs ou féminines et s'acquittant des cotisations.

Les membres juniors âgés de moins de 16 ans au 31 juillet de l'année en cours, présents ou non, seront représentés aux assemblées générales par un parent ou par un représentant légal.

Art 22: droit de vote et éligibilité

Tous les membres nommés à l'article 3 ont un droit de vote lors des assemblées générales, sous réserve de l'article 6 al. 2.

Art 33: Utilisation des données personnelles

Le FC Dombresson s'engage à respecter la loi sur la protection des données. De ce fait, il ne fournira pas les données des membres à des tiers sans leur consentement. Par contre et afin de faire profiter ses membres des avantages personnels offerts par nos partenaires actifs dans la vente de matériel sportif, le club pourra lui fournir exclusivement les noms, prénoms et adresses de tous ses membres.

Les 3 articles sont acceptés à l'unanimité. Ils seront envoyés à l'ASF et l'ANF pour validation.

9. Finances/budget 2019 – 2020

Yves présente les budgets. Il y a eu beaucoup de travail pour reconstituer les comptes, car plusieurs quittances et pièces justificatives manquaient. En résumé, au cours des deux années précédentes, il y a eu beaucoup de sorties d'argent et peu de rentrées. La fiduciaire, à savoir Fiduciaire Muller Christe & Associés SA, a effectué un grand travail pour mettre les comptes à jour. Il y a passablement de pertes, il faudra se hâter à trouver des fonds. Michel demande pourquoi il y a autant de frais de terrain. Yves explique que nous avons dû remettre en état le terrain de Valangin et que nous devons entretenir Sous-le-Mont et Valangin, il faudra donc revoir nos exigences à la baisse au niveau de l'entretien et de la tonte à l'avenir pour réaliser des économies.

Yves présente un budget équilibré, les manifestations devraient rapporter 43'500.-, le revenu des cotisations sera moins important car l'effectif, a diminué. Il y a des subventions prévues pour 18'000.-. On compte aussi sur les sponsors pour diverses rentrées d'argent, les recettes prévues sont de 123'780.- selon le budget.

Le total des dépenses se monte à 123'650. Il y aura donc un petit bénéfice prévu de 130.- mais l'objectif est l'équilibre budgétaire.

Cindy demande si les frais de conciergerie au budget sont prévus pour Valangin car c'est elle qui entretient les vestiaires avec l'aide de la II. Claude-Alain répond qu'effectivement il y a un poste au budget qui pourrait payer ces frais-là.

Jean Leal demande comment se faire rembourser les frais d'arbitrage des vétérans, Claude-Alain répond qu'il doit prendre contact avec Yves qui le remboursera dès que possible.

La proposition du comité pour les comptes est de ne pas en donner la décharge à l'ancien comité. En effet, il manque des pièces justificatives et le travail n'a pas été fait très sérieusement. Le nouveau comité et la fiduciaire ont dû beaucoup travailler pour tout remettre à jour.

(Note des rédactrices : le vote sur les comptes ressort du point 17 ci-dessous.)

10. Cotisations

Les cotisations resteront les mêmes, David informe qu'il serait bien de les payer rapidement après réception car le club a besoin d'argent.

Vote : 44 pour, 1 contre qui fait remarquer que les cotisations sont les plus chères du canton, alors qu'il n'y a pas de douche.

11. Responsable technique 2019-2020

Pierre-Alain présente les équipes, la première équipe, Dombresson II joue en 4^{ème} ligue dans le groupe 3 et la seconde, Dombresson I joue en 4^{ème} ligue dans le groupe 1.

Tous les juniors sont inscrits sous Val-de-Ruz, cela simplifie beaucoup la gestion.

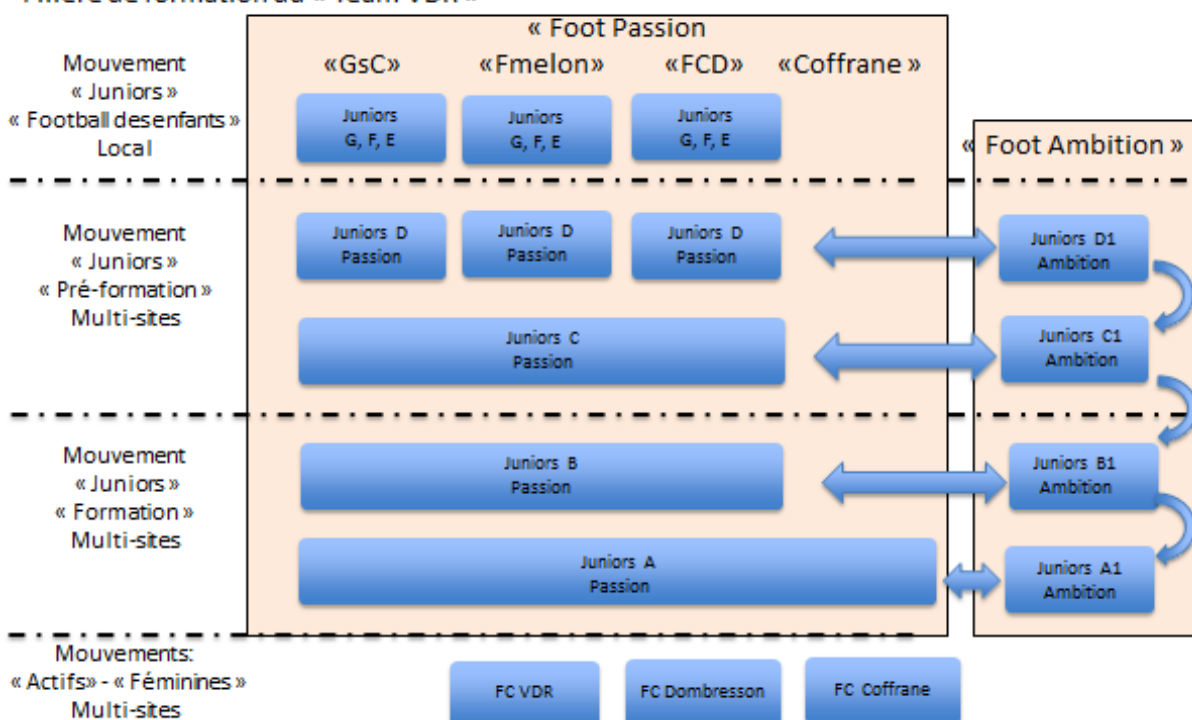
Les équipes qui restent à Dombresson sont uniquement les : B2, C2, E3, F5.

Les coordinateurs juniors sont : E-F-G : Caryl Camborata, C-D : Christian Haussener,

A-B : Pierre-Alain Carrard

Voici l'organisation des équipes juniors

Filière de formation du « Team VDR »



Michel fait remarquer que des personnes qui n'habitent pas le Val-de-Ruz peuvent intégrer un club, par ex : à Coffrane il y a parfois beaucoup d'arrivées, mais les normes de l'ANF le permettent.

Jean Leal demande si c'est une mauvaise organisation que les B ne soient pas montés en inter. Pierre-Alain dit que c'est un problème d'effectif, avec des B qui montaient en A. Le club ne pensait pas pouvoir déjà monter en inter la première année. Ludo dit que c'est mieux de pas être monté en inter, car ils sont trop jeunes. Robert précise aussi qu'il y a eu une mauvaise expérience avec les A l'année d'avant, ils avaient seulement tenu 6 mois.

Robert explique également que l'équipe de A à Coffrane est un artifice pour qu'ils ne viennent pas recruter des jeunes chez nous. Le plus important c'est le reste du contingent de Dombresson et Val-de-Ruz. Avec Coffrane, il y a eu des discussions mais la fusion est celle de Dombresson et Val-de-Ruz uniquement.

Fabrice demande si les juniors inscrits au FCD paient leur cotisation à Dombresson et la réponse est oui.

Bruno Challandes demande si les entraînements sont vraiment construits de la même façon.

Robert précise que oui, le but est d'avoir une philosophie commune, chez les enfants de 5-10 ans, c'est l'expérience qui compte avant le résultat, pour les M12-13-14 c'est le footéco, et ensuite c'est le développement préconisé par l'ASF. Il y a une ligne de conduite commune et des entraînements structurés de la même façon. VDR est au niveau junior le plus grand team de l'ANF.

12. Projet de reconstruction de Sous-le-Mont

Claude-Alain remercie l'équipe de Fabrice Keller, qui a démonté et nettoyé les ruines de Sous-le-Mont, ils sont applaudis par l'assemblée.

a. Présentation du projet

Claudio montre les plans à disposition, présente Mme Rodriguez l'architecte du projet et lui passe la parole. Elle explique qu'il y a des contraintes différentes à respecter pour une association sportive et des restrictions et normes demandées par l'ASF.

Le dépôt de la demande de permis de construire a été faite.

Le projet a été validé par le SAT sous certaines conditions à régler encore.

La commune a donné un avis positif et nous suit dans le projet.

David demande un compte rendu sur la ligne électrique.

L'architecte répond qu'il y a eu un souci, car elle n'a pas eu le droit d'accéder au chantier à la suite du sinistre et elle s'est donc fiée aux plans du cadastre. Malheureusement, il y avait une erreur, la ligne n'était pas dessinée juste. Lors de la pose des gabarits, ils ont remarqué que la ligne passait juste au-dessus et cela est illégal, il faut un minimum de 5 mètres.

La ligne sera donc enterrée. Il y a eu plusieurs séances avec le groupe E et la commune pour parler des coûts mais la décision n'est encore pas rendue. La demande a été faite à l'ESTI pour l'enfouissement de la ligne, le délai est d'au moins 3 mois.

Un ancien mur doit être gardé car de nouvelles normes sont en vigueur pour les nouveaux bâtiments. Il faut respecter une limite de 30m avec la forêt. Pour ne pas avoir à subir cette norme, un ancien mur sera intégré à la nouvelle construction.

Si tout va bien, les travaux pourraient commencer au printemps prochain. L'ECAP rembourse la valeur du bâtiment ancien. Le délai d'ouverture ne peut pas être donné à l'assemblée. César Pessotto précise que le foot ne reprendra probablement pas avant la saison 2021 à Sous-le-Mont.

Alain Pessotto rappelle que si la construction n'a pas commencé aujourd'hui c'est parce que la commune demandait des comptes au FCD et comme ceux-ci n'ont jamais été présentés la commune ne pouvait pas prendre des risques et accorder un permis de construire.

État actuel

Les problématiques actuelles sont celles de la fosse septique (est-elle assez grande ?) il faudra également composer avec les normes ASF car les installations doivent les respecter pour être homologuées.

13. Agenda et événement

Vente de Noël en décembre organisée avec le FCVDR.

Souper de soutien en février mars 2020 seulement le FCD.

Simon recherche du monde pour aider à organiser le souper de soutien, il faudrait 2-3 personnes pour mettre cela en place. Ludovic précise que c'est un travail intéressant et que les personnes démissionnaires seront là pour coacher les nouvelles personnes si besoin, malgré cela, personne ne s'annonce pour le moment.

Fête de la bière et foire de Dombresson en mai 2020

Le Footathon organisé avec le FCVDR en juin 2020

14. Stratégie de vision pour le club

REVENIR AUX FONDAMENTAUX DU CLUB EN :

- Assurant l'avenir, financier et sportif du club grâce à un comité et des membres engagés
- Travaillant à la reconstruction de Sous-le-Mont avec l'objectif de terminer les travaux en 2020 et jouer à Sous-le-Mont en 2021
- Étudiant la possibilité de se rapprocher du FC Val-de-Ruz afin de former un seul, grand et beau club pour une région

Point de situation au niveau de la fusion

Ce même schéma a été présenté il y a deux semaines lors de l'assemblée du FCVDR

7.1 Stratégie

Stratégie et feuille de route du Fc Dombresson



Il y a déjà eu plusieurs réunions depuis 2018 avec des membres de l'ancien comité et aussi avec ceux du nouveau comité. David explique que jusqu'à présent, il était difficile d'envisager un futur en commun sans comptes présentés au groupe de travail. Ce qui est proposé sur le schéma propose un comité en commun au mois de novembre pour examiner ensemble les comptes et le budget, il faudra ensuite continuer le travail jusqu'en février. En mars, une AG extraordinaire par club pour voter sur la fusion et si cela passe, déposer une demande de fusion pour jouer tous sous la même étiquette en août 2020. Jusqu'à présent, le FCVDR a beaucoup aidé le FCD pour le mouvement junior, sans VDR, les juniors ne joueraient certainement pas, ils ont assuré toute la partie administrative. Le projet du foot ambition et du foot passion qui est en place avec les juniors devrait aussi se faire pour les seniors. Le but est d'avoir des équipes ambition à Fontainemelon et Dombresson et la même chose pour les équipes passion. Les membres des équipes peuvent rester les mêmes. La seule chose qui va changer c'est que l'on va s'appeler Val-de-Ruz, il faut penser à l'avenir, les juniors font déjà partie de Val-de-Ruz.

C'est une feuille de route qui peut s'arrêter à n'importe quel moment, les membres auront le dernier mot.

Sylvain intervient en disant que le but pour Val-de-Ruz serait d'avoir une équipe au moins qui joue en deuxième ligue, tous les copains ne pourront donc plus jouer ensemble vu que les meilleurs seront sélectionnés. En effet, cela arrivera sur le moyen terme ou le long terme mais à ce moment-là, il y aura de toute façon des changements au sein des équipes. Il y aura du foot ambition et du foot passion sur les deux sites. VDR a besoin des structures de Dombresson car celles de Fontainemelon et des Geneveys-sur-Coffrane ne suffisent pas.

Robert intervient pour dire qu'il a vu jouer l'équipe de Fabrice et que ces jeunes ont les moyens de monter en 3^{ème} ligue. Certains pourraient aussi rejoindre une autre équipe de Val-de-Ruz qui monterait en deuxième ligue. S'il y a des inters, il faut avoir une deuxième ligue au Val-de-Ruz.

Michel rappelle qu'il y a aussi un effet de société avec le foot, les jeunes d'aujourd'hui ne font pas que du foot. Si on veut rester dans une filière de formation attractive, nous devons nous mettre ensemble, pour aussi créer de meilleures infrastructures. En se mettant ensemble il sera aussi plus facile d'obtenir des subventions au niveau de la commune en ayant un projet commun de formation.

15. Le mot du club des 100

César dit qu'il a du plaisir à être là pour cette AG. Il y a 82 membres actuellement au club des 100, il y a eu quelques défections à la suite des ennuis du club. Il y a une somme d'argent de 4'500.- au budget qui pourra être débloquée prochainement. Lors des prochaines assemblées, s'il y a besoin de l'argent du club des 100 il faudra en faire la demande lors de l'AG et ne pas déjà l'inscrire au budget. Il précise que cet argent doit servir uniquement à l'achat de matériel et pour les infrastructures. Il félicite ceux qui ont pris un engagement ce soir et encourage les jeunes à s'investir pour le souper de soutien qui assure des revenus importants. César pense qu'on ne peut plus penser autrement que Val-de-Ruz à l'avenir.

16. Remerciements

Claude-Alain remercie les personnes qui ont aidé à reconstruire le club et toutes celles qui travaillent actuellement pour son bon fonctionnement.

REMERCIEMENTS

- PIERRE-ALAIN CARRARD
- LUDOVIC GAMBARINI
- CLAUDIO LORENZINI
- YVES MEYSTRE
- MICHEL DI BERNARDO
- ALAIN PESSOTTO
- FABRICE KELLER
- DAVID MORATEL
- CÉSAR PESSOTTO
- LE CLUB DES 100
- LA COMMUNE DE VDR
- FC VAL-DE-RUZ
- NOS MEMBRES ACTIFS, SÉNIORS ET JUNIORS
- NOS ENTRAÎNEURS
- NOS SPONSORS ET PARTENAIRES
- CINDY, NOTRE CANTINIÈRE
- LA FIDUCIAIRE MULLER CHRISTE ET ASSOCIÉS
- TOUTES LES PERSONNES QUI S'OCCUPENT DU LAVAGE DES MAILLOTS
- MICHEL STANGL QUI NOUS REÇOIT CE SOIR !
- TOUTES CELLES ET CEUX QUE NOUS AURIONS OUBLIÉS MAIS QUI SUPPORTENT LE CLUB D'UNE MANIÈRE OU D'UNE AUTRE
- ET BIEN ENTENDU LE NOUVEAU COMITÉ !!!

17. Divers

- Intervention d'Alain à propos de la décision sur les comptes. Il est important d'avoir une décision sur les comptes et cela n'a pas encore été réellement voté ce soir. Il propose donc de reprendre ce point et de valider les comptes. Il rappelle que ceux-ci ont été préparés par une fiduciaire et qu'il est possible de valider les comptes sans en donner décharge à l'ancien comité. Cela permettra ainsi d'assurer enfin un suivi des procédures et éviter une situation de blocage.

Il soumet dès lors à l'assemblée la proposition de vote suivante :

« Approbation des comptes, dans la mesure où ils ont été établis et vérifiés par une fiduciaire, mais sans en donner décharge au comité. »

Les comptes sont donc approuvés par un vote à main levée à l'unanimité de l'assemblée selon la proposition qui précède.

- Robert lance un appel, il manque d'entraîneurs pour former les jeunes pour les G-F ou E sur le site de Dombresson. Il y a actuellement peu d'enfants mais il faut tout de même des formateurs. Si certaines personnes sont motivées à obtenir un diplôme, Robert peut les soutenir. Il a vu des mamans qui viennent pour observer et qui après avoir vu un entraîneur débutant, désirent inscrire leurs enfants à Audax et cela est vraiment dommage pour le club. Actuellement, 4 entraîneurs et une dizaine d'enfants du FCD sont à Audax. Il faudrait 1-2 jeunes motivés à se former pour éviter de nouveaux départs, il faut être attentif à ce point.
- Sylvain désire rendre les entraîneurs attentifs car il trouve beaucoup de ballons au bord du terrain et vers le ruisseau lorsqu'il tond, il faut ranger tous les ballons sortis.

La parole n'étant plus demandée, Claude-Alain remercie chacun de sa présence à l'assemblée et lève la séance à 22h27.

Signé par :

Claude-Alain Chopard, Président